

partie du même archiprêtre qu'Albon. Elle relevait du diocèse de Vienne non comme dépendance administrative du comté d'Albon, mais comme dépendance ecclésiastique de l'archiprêtre d'Annonay ou de celui de Saint-Félicien qui avait été séparé du premier dont il n'était qu'une subdivision.

Aucun document ne nous révèle l'époque de la fondation de cette église : une Bulle de Calixte II (*Maupertuy, histoire de la sainte église de Vienne*, p. 196) atteste l'existence de l'église de Champagne antérieurement au 25 février 1120, date de cette Bulle (2).

« Calixte, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à nos  
« chers enfants, Pierre, doyen de l'église de Vienne, les  
« chanoines et les clercs de la même église, présents et à  
« venir.

« Bien que le gouvernement de toutes les églises du monde  
« Nous ait été donné comme à l'évêque du siège apostolique,  
« Nous croyons toutefois être obligés d'avoir pour  
« l'église de Vienne une affection particulière comme étant  
« la première que la divine Providence a bien voulu confier  
« à nos soins et pour la conduite de laquelle Nous avons  
« été honorés de l'onction épiscopale....., etc.

« ..... Pour ce qui regarde l'église de Romans qu'elle  
« se prétende exempte de la juridiction de l'archevêque  
« et soumise immédiatement au Saint-Siège, toutefois,  
« Nous étant fait représenter les privilèges accordés

---

(2) Calixte II : Guy, fils de Guillaume le Grand comte de Bourgogne, né à Quincey, près de Besançon, était évêque de Vienne, lorsqu'en 1119, d'après le décret de Nicolas II, il fut élu pape à Cluny par les cardinaux et les laïques qui avaient suivi Gélase II hors de Rome avec l'autorisation donnée à l'avance par les cardinaux qui y étaient restés.